

La démobilisation des mouvements féministes : le cas de la Palestine

Par Islah Jad

Introduction

Huit ans sont maintenant passés depuis le début du second soulèvement palestinien, ou *Intifada*, en septembre 2000, et cela fait quinze ans que l'Autorité palestinienne fut créée à la suite de l'Accord d'Oslo en 1993 entre l'État d'Israël et l'Organisation de libération palestinienne (OLP), mettant fin à près d'un siècle de conflits au sujet de la Palestine.

En 2002, deux ans après le second soulèvement, je suis retournée en Palestine pour travailler sur le terrain avec en arrière-plan l'occupation israélienne. Le sujet initial de mes recherches consistait à étudier les implications de la mise en place de l'Autorité palestinienne sur les mouvements féministes palestiniens¹ du point de vue de la parité hommes/femmes, et d'examiner les changements effectués par ces mouvements qui répondaient à une nouvelle époque « de reconstruction nationale ».

Ma recherche est un nouveau défi, car elle étudie l'incongruité d'un état né à la suite de nombreuses années de colonisation, mais qui n'était toutefois pas postcolonial vu que la colonisation était encore flagrante dans tous les aspects de la vie palestinienne. J'ai été particulièrement intriguée par les façons dont ce quasi-état pouvait gérer les questions liées au contrôle des ressources et à la planification du développement et comment ces éléments pouvaient exercer une influence sur les relations hommes-femmes et les mouvements féministes. Je voulais également enquêter sur les contacts difficiles entre un mouvement de libération nationale destiné à mobiliser ses électeurs en vue d'une longue lutte, et une nouvelle bureaucratie nationale ayant besoin de différents types de structures, d'interlocuteurs et de discours.

L'étude de ces mouvements féministes palestiniens n'en a pas été moins stimulante. Comme les mouvements féministes dans le reste du monde, les mouvements féministes palestiniens étaient confrontés aux « vieux » programmes de mobilisation et de libération et à de nouveaux programmes concernant l'égalité et la responsabilisation des femmes. Dans des circonstances normales, il est difficile de ménager deux programmes à la fois ; et cela est encore plus malaisé dans une situation extraordinaire où l'existence physique de l'état et de la société est menacée par une occupation militaire.

Le Contexte

La nature désespérée de cette situation se révéla de façon choquante en mars 2002, lorsque je demandais à certaines femmes responsables d'examiner l'éventualité de se déverser dans les rues pour empêcher les tanks israéliens d'avancer pour

occuper nos villes. La réponse fut simple mais très révélatrice : « Nous ne sommes pas organisées », dirent-elles. L'époque de construction nationale avait de toute évidence réduit la capacité de mobilisation d'un état en voie de disparition et d'une société de plus en plus affaiblie. Les structures nationales naissantes étaient mal équipées pour soutenir l'organisation de mouvements féministes

1. Je parle de *mouvements* féministes au pluriel pour plusieurs raisons : tout d'abord, il est important de reconnaître les variations historiques et les évolutions de chaque mouvement, en relation avec le contexte historique où il est apparu. Ensuite, les mouvements féministes que j'étudie, comme les mouvements des Islamistes et des laïcs, ont eu des buts et des intérêts différents ; et chaque mouvement féministe agit dans des domaines très différents et changeants qui ne peuvent être regroupés.

et de résistance populaire. J'ai réalisé que j'avais peut-être poursuivi un moment éphémère, un projet en voie de disparition qui était rattrapé par l'histoire. Les différents conflits que je m'efforçais de décrire entre les différents groupes féministes qui tentaient de se positionner et d'articuler de nouveaux discours et intérêts féministes, dépendaient tous de l'existence d'une machine nationale à qui ils pourraient adresser leurs demandes, leurs protestations ou leur opposition.

La destruction physique de la plupart des bâtiments officiels, notamment du quartier général du chef d'État, des institutions et des ressources, m'a obligée à réorienter mes recherches vers les domaines et les possibilités offertes aux femmes de la société civile qui leur permettent de continuer à résister à l'Occupation tout en oeuvrant pour un ordre plus équitable en matière d'égalité entre les sexes.

Ce choix d'observer l'activisme des femmes dans la société civile a un sens non seulement pour la Palestine, mais aussi pour de nombreux autres pays du Moyen-Orient arabe, où des états affaiblis, sous la pression d'organisations internationales et de collectivités locales encouragent l'établissement d'une législation plus « équitable en matière de relations entre les sexes ».

Ce projet a été contesté puis rejeté, non par l'état, mais par les « représentants de la population » dans les jeunes démocraties et par la réaction active de nombreux groupes islamistes dans la société civile. Cela a été le cas en Jordanie en janvier 2000, notamment lorsque le Parlement a rejeté l'amendement de la loi visant à aggraver la sanction appliquée aux hommes tuant leurs sœurs pour protéger leur « honneur ». Cela fut également le cas en Égypte en février 2000, lorsque le Parlement rejeta l'amendement de la Loi sur la famille donnant aux femmes la liberté de voyager sans le consentement de leurs « gardiens » mâles. Au Liban, le Parlement a rejeté la mise en vigueur d'une Loi familiale unifiée pour tous ses citoyens.



ONG-isation et les mouvements féministes

Les réponses des femmes à ces développements et leur capacité à assurer et sauvegarder leurs

droits sont d'une importance cruciale. Mais où étaient ces réponses, et qu'était-il advenu de leurs capacités ? Qu'était-il arrivé à ce mouvement féministe vital qui avait réussi à mobiliser un grand nombre de femmes des villes et de la campagne pour leur faire entreprendre des projets féministes/nationaux durant la première *Intifida* palestinienne en 1987 ?

Je soutiens, sur la base de mes lectures et sur la recherche empirique que j'ai effectuée depuis que je suis retournée en Palestine, que durant ces quinze dernières années, un mouvement social vital, aux bases populaires poussant les femmes d'organisations locales dans toute la Palestine à agir pour un programme tant nationaliste que féministe, a cédé le pas à un processus d'ONG-isation que les membres des partis politiques de gauche firent naître. 'ONG-isation' est un terme que j'utilise pour décrire le processus à travers lequel les questions d'intérêt collectif sont transformées en projets détachés du contexte général d'où elles ont surgi, sans prendre en considération les facteurs économiques, politiques et sociaux qui influent sur eux. Je soutiens que ce processus ne responsabilise pas les femmes et qu'au contraire, il a transformé un agent de changement social en un « projet » avec un plan, un calendrier et un budget limité qui sont « possédés » et utilisés par une petite élite professionnelle qui s'en sert par obligation redditionnelle vis-à-vis des donateurs étrangers.

Finalement, je pense que « l'ONG-isation » a pris en otage le programme palestinien de libération nationale, en le transformant en un ensemble de questions concernant la construction de la paix, la résolution des conflits et de problèmes connexes, créant ainsi une collectivité de groupes qui sont devenus les interlocuteurs des organisations internationales. Afin de comprendre la magnitude et l'importance de cette évolution, il est nécessaire d'examiner l'évolution des mouvements féministes en Palestine.

Il est cependant nécessaire, au préalable de noter l'existence d'un mouvement féministe important qui a surgi en Palestine depuis l'apparition du phénomène d'ONG-isation. Ce mouvement composé d'organisations féminines islamistes, est une des plus récentes additions à l'activisme féminin en Palestine. Dans ma thèse de doctorat sur les femmes activistes du National Islamic Salva-

tion Party (un élément du Hamas), j'ai questionné la relation entre l'Islam (considéré comme étant intrinsèquement antilaïc et donc antimoderne) (Bill et Springborg 1990; Lewis 1964, 1988; Kedourie 1992; Crone 1980), la laïcité et le féminisme. En juxtaposant la figure de l'agent « moderne » et laïc de la société civile à celle de la femme islamique considérée par de nombreuses féministes palestiniennes comme étant traditionnelle, arriérée, une « tente mobile » antiféministe², j'ai soutenu que ces images étaient caricaturales et qu'elles empêchaient de trouver un terrain d'entente entre les groupes de femmes. Elles ne nous permettent ni de comprendre ni de prendre part au pouvoir croissant des islamistes dans la société civile au Moyen-Orient en général ou en Palestine en particulier. Finalement, j'ai soutenu que bien que l'influence croissante des mouvements islamiques au Moyen-Orient soit normalement attribuée au fait que l'état fournit de moins en moins de protection sociale à ses citoyens, ce n'est pas le cas en Palestine. Ce sont plutôt les transformations socio-économiques et politiques produites par l'Occupation israélienne qui ont permis, directement ou indirectement, aux islamistes palestiniens de s'arroger un espace considérable dans l'arène publique. Israël par exemple, a contribué fortement à saper l'OLP laïc et ultérieurement l'Autorité palestinienne, provoquant le renforcement des mouvements islamiques en Palestine. Les islamistes utilisèrent cet espace, car ils surent adapter avec flexibilité leurs discours à des collectivités plus vastes et en particulier aux femmes.

Évolution des mouvements féministes en Palestine

Dans ce document, je considère que c'est l'ascendant exercé par un nouveau type d'organisations féminines laïques dans la société civile palestinienne – les « nouvelles » ONG- et leur cooptation de nombreux dirigeants du mouvement populaire de masse, qui a permis l'épanouissement du mouvement féminin islamiste. Dans cette recherche, j'aimerais décrire les changements qui se sont opérés entre les deux sortes d'activités laïques et qui ont créé cette brèche dans la société civile

palestinienne, permettant au mouvement féministe islamiste de s'exprimer pleinement. Pour cela, il faut d'abord survoler rapidement les premières manifestations organisées, il y a un siècle, sur les problèmes des femmes, pour ensuite revenir rapidement aux événements de la fin des années 70.

Phase I : Le mouvement féministe palestinien, laïc et populaire (fin des années 70 – début des années 90)

Au début du XXe siècle, les femmes en Palestine, comme dans le reste du monde arabe et dans les pays voisins, avaient établi leurs propres organisations de charité dans les centres urbains (Badran 1995; Baron 1994; Chatty and Rabo 1997; Joseph 1997). Les pionnières dans ce domaine étaient principalement chrétiennes, avaient bénéficié d'une éducation fournie par les missionnaires et avaient acquis leur autonomie (Al-Tibawi 1956; Hussein-Shahid 2000). Les musulmanes avaient été encouragées, elles aussi, à se joindre à la lutte nationale, à créer leurs propres organisations, et à transcender les frontières religieuses. Ces deux groupes étaient urbains, issus des classes moyennes et désireux de « moderniser » l'ordre social « traditionnel » en réhabilitant les femmes rurales par l'éducation (Mogannam 1937, Flieschmann 2003).

Les actions caritatives entreprises par des élites urbaines dominèrent l'activisme des femmes jusqu'à la formation en 1965 du Syndicat général des femmes palestiniennes (General Union of Palestinian Women) *al-ithad al-'am lil-maraa al-falati-neyya* (que nous mentionnerons ci-dessous sous l'acronyme GUPW), l'un des organes populaires de l'OLP. L'activisme du GUPW variait selon la loyauté des communautés palestiniennes. À l'apogée de l'époque « révolutionnaire », lorsque l'OLP était installée au Liban, le GUPW était contrôlé par des femmes activistes divisées en factions (Sayigh 1987, 1988; Peteet 1991). En Cisjordanie et à Gaza, des activités caritatives et des femmes de l'élite continuèrent à dominer le travail et l'acti-

2. Cette expression se réfère à leurs longues robes et voiles sombres qui ressemblent à des tentes.

visme du GUPW jusqu'à la formation d'organisations locales de femmes en 1978 (Taraki 1989, Jad 1990, Hiltermann 1991).

La Palestinian Federation of Women's Action Committees - *itihad lijan al-maraa lil 'amal al-nissaei* (que nous nommerons par l'acronyme PFWAC) fut formée en 1978. L'Union of Palestinian Working Women's Committee -- *itihad lijan al-maraa al-'amela* (UPWC) fut formé en 1982. Ces trois organisations féminines appartenaient aux partis politiques d'orientation marxiste et sont considérées comme étant marxistes, laïques et nationalistes. L'Union of Women's social Work Committees - *tihad lijan al-maraa lil'amal al-ijtima'i*, affiliée au Fateh, fut créée en 1983. Elles étaient communément connues sous le nom de *uttor nassaweyya* – ce qui littéralement signifie « organisations féministes »³. C'est à ce moment que le mouvement des femmes palestiniennes commença à avoir une véritable ampleur.

Le rôle de ces premières ONG, établies avant l'Accord d'Oslo, était très différent de ce qu'il devint après Oslo. Avant la formation de l'Autorité palestinienne, la société palestinienne était organisée en partis politiques et organisations populaires de masse. Les ONG étaient liées à ces partis chapeautés par l'OLP qui encourageait et finançait les partis et leurs organisations satellites. Bien que l'OLP et ses partis politiques fussent bannis par Israël, leurs organisations satellites étaient autorisées dans une certaine mesure à agir, vu qu'elles étaient considérées comme des prestataires de services. Entre la fin de l'*Intifada* de 1987 et la signature des Accords d'Oslo en 1993, le secteur des ONG fut utilisé comme le vecteur principal d'aide étrangère pour la fourniture de services au niveau populaire. Ces services comprenaient des projets pour des cliniques, jardins d'enfants et des activités rémunératrices. Par voie de conséquence ces ONG devinrent importantes et acquirent encore plus de pouvoir que les partis auxquels elles étaient liées.

L'élite féminine qui dirigeait ces organisations provenait de différents environnements sociaux, al-

lant des milieux urbains, ruraux aux réfugiés, et les organisations qu'elles dirigeaient réussissaient à combler le fossé entre les femmes rurales (maintenant réfugiées) et urbaines. Elles réussirent toutes à organiser et mobiliser un grand nombre de femmes dans différentes activités politiques pendant la première *Intifada* palestinienne qui commença en 1987.⁴

Bien qu'au fil des années, le GUPW en vint à inclure des dirigeantes femmes de retour d'exil qui avaient été formées par l'Autorité palestinienne ou qui avaient été basées en Cisjordanie et à Gaza, leurs points de vue sur le rôle de l'Union et sur la façon de se rapporter à l'AP se distinguèrent très nettement des opinions professées par les activistes du GUPW vivant en Cisjordanie et à Gaza.

Ce sont les femmes appartenant à l'*utor nassaweyya* qui selon moi ont la particularité d'être des nationalistes laïques. Elles étaient nationalistes car elles élaboraient leur activisme sous l'égide de l'OLP, la principale organisation du mouvement national palestinien. Elles se considéraient laïques car elles visaient à établir un état palestinien indépendant fondé sur des principes libéraux ou socialistes, plutôt que sur des principes religieux. Elles pensaient par ailleurs que la religion devait être séparée de l'état. Certaines organisations, en particulier le PFWAC, étaient clairement féministes, tandis que d'autres élaboraient une plate-forme féministe liée aux politiques de l'Autorité palestinienne.

L'activisme des organisations de femmes de gauche a été décisif pour l'élaboration de leur propre forme de féminisme qui unissait la lutte pour la libération nationale à celle en faveur de l'émancipation des femmes. Dans le cas palestinien, l'activisme des femmes et le féminisme sont historiquement des adjonctions au nationalisme. Les liens tourmentés entre les femmes et leurs mouvements nationaux en Palestine ne diffèrent pas des expériences d'autres pays du tiers-monde où l'élite nationaliste a « modernisé » leur mouvement national et « leurs » femmes (Jayawardena 1986; Kandiyoti 1991, 1991a; Molyneux 1998; Badran

3. Dans le contexte palestinien, les femmes font la distinction entre le terme *nassaweyya* (féministe) et *nissaweyya* (qui a rapport avec la femme).

4. La première *Intifada* fut déclenchée lorsque sept ouvriers palestiniens furent tués par une voiture conduite par un Israélien à Gaza. La seconde *Intifada* fut déclenchée par la visite d'Ariel Sharon à la mosquée d'al-Aqsa, défiant façon flagrante les sentiments de musulmans en septembre 2000.

1995; Chatterjee 1990, 1993; Mohanty 1991). Les élites nationales étaient motivées par l'impulsion paradoxale de lutter contre la domination coloniale tout en internalisant et en appliquant les valeurs modernistes du colonisateur (Mohanty 1991, Chatterjee 1993, Kandiyoti 1991, Sharkey 2003).

Les femmes durent se forger un espace pour elles-mêmes afin de pouvoir participer à la lutte nationale sur un pied d'égalité, et sans doute plus particulièrement en Palestine où les formes successives et en-cours d'oppression coloniale ne facilitaient pas le détachement du projet d'émancipation féminine de celui de libération nationale. La construction du nationalisme palestinien se concentrait sur le combattant mâle considéré comme le libérateur de la nation, et sur la lutte et le sacrifice en tant que contribution à la nation. L'activisme des femmes introduisit des changements dans la vision des rapports hommes/femmes du nationalisme palestinien, de sorte que les femmes purent être militantes et activistes sans remettre en question ouvertement l'ordre des sexes. Les femmes s'identifièrent au nationalisme tout en le reconstruisant, grâce à leur activisme, dans l'espoir d'ébranler ainsi les frontières entre les sexes.

Afin d'illustrer les changements qui se sont opérés à partir du premier mouvement féministe à assise populaire jusqu'au phénomène d'ONGisation, j'examinerai deux organisations féminines opposées en Palestine. La première est la Palestinian Federation of Women's Action Committees (PFWAC), mentionnée ci-dessus. La seconde, le Women's Center for legal Aid and Counseling (WCLAC), fut une évolution ultérieure, une nouvelle sorte d'ONG, avec un programme différent et représentant un nouveau type d'organisation. Je les décrirai dans cet ordre.

La Fédération palestinienne des comités d'action féminine

La PFWAC était une puissante organisation de femmes ayant une assise populaire de masse qui fut active de la fin des années 70 au début des années 90. C'était un mouvement social vital qui s'occupait des organisations féminines locales. Elle avait pour programme d'obtenir des droits égaux pour les femmes et les hommes dans la

« sphère publique », en termes de salaires, de possibilités d'emploi, d'éducation et de participation politique (Hasso 1997 :220). Un des plus importants éléments qui contribuèrent au succès de la PFWAC fut son engagement à aider les femmes en se concentrant sur leurs besoins spécifiques (Caldeira 1998) ou sur ce qu'on appela leurs besoins pratiques (Molyneux 1985, Moser 1989, Alvarez 1990, Young 1993, Kabeer 1992, Nelson et Chowdhury 1994), ce qui consistait souvent à leur trouver des activités rémunératrices, à leur fournir des services préscolaires et de garderie.

Cette tâche se basait moins sur « la satisfaction des besoins créés par le placement des femmes dans le cadre de la division sexuelle des emplois » (Molyneux 2001 :153), que sur la satisfaction de leurs besoins pratiques dans le but d'atteindre les « intérêts plus stratégiques » (Ibid. 1985 ; Moser 1989) de la libération nationale, de la transformation des relations sociales, afin de garantir un repositionnement plus durable des femmes dans la hiérarchie des sexes et dans la société en général (Siham, Amal, Zahira, entretiens). En tant que mouvement marxiste, la PFWAC supposait que l'oppression des femmes provient de trois éléments imbriqués, la nation, les classes et les rapports hommes/femmes (*qawmi, tabaki, jenssi*). Ainsi, les intérêts stratégiques relatifs aux relations entre les hommes et les femmes (Molyneux 1985) seraient satisfaits en organisant et en mobilisant les femmes dans la lutte nationale. Il faudrait pour cela s'efforcer autant que possible de satisfaire les besoins des plus pauvres et de la classe ouvrière. On considérerait que la fourniture de services pouvant répondre aux besoins immédiats des femmes en matière de soins médicaux, d'éducation, d'assistance sociale et d'emploi libérerait socialement les femmes des contraintes d'une dépendance envers les hommes (Comités des femmes ouvrières palestiniennes | PWWC| 1985 :7, PFWAC 1988). Les femmes activistes étaient conscientes de l'oppression des femmes, mais devaient traiter ce sujet avec délicatesse et de façon indirecte, tant au sein du cercle de l'organisation que vis-à-vis des adhérents du parti.

Le lien entre les intérêts stratégiques et les besoins pratiques des femmes se reflétait dans la variété des projets de la PFWAC. Les projets rémunérateurs différaient des projets des organisations féminines caritatives dans la mesure où la PFWAC s'était clairement engagée à prendre des

décisions en groupe. Par ailleurs, les projets de la PFWAC avaient pour objectifs non pas le profit ou la charité, mais l'organisation et la mobilisation. L'organisation s'efforçait de fournir aux femmes les services dont elles avaient besoin, une certaine indépendance économique grâce à un travail rémunéré et un espace politisé partagé avec d'autres femmes. La PFWAC voulait aussi augmenter son soutien populaire ainsi que celui du parti qui lui était affilié, le Democratic Front for the Liberation of Palestine (DFLP). La création de projets rémunérateurs pour les femmes et les jeunes filles, était également motivée par le fait que la PFWAC savait que pour embaucher des femmes ouvrières ou de la campagne, elle devait fournir un environnement professionnel sûr qu'accepteraient les familles et les communautés (Hasso 1997 :223, Siham, entretien). Pendant la première *Intifada*, la demande de projets rémunérateurs augmenta et les femmes s'impliquaient de plus en plus dans des projets PFWAC au fur et à mesure que la situation économique se détériorait.

Francis Hasso (1997) a étudié la PFWAC sur plusieurs périodes, notamment ses premières années d'épanouissement, ainsi que le moment de la scission et du déclin de sa base de soutien. Mon analyse de la PFWAC s'inspire largement de son travail et des interviews que j'ai faites aux responsables et activistes féminines de l'organisation.

Au milieu des années 80, l'organisation avait créé un vaste réseau de crèches et d'écoles maternelles, principalement dans les villages et les camps de réfugiés, et fournissait gratuitement ou à un coût nominal ses services aux communautés. En 1987, la PFWAC employait 48 instituteurs et cinq directeurs pour 1 504 enfants (Palestinian Union for Working Woman Committee, PUWWC) 1987 : a 15, cité dans Hasso 1997 :24). La PFWAC avait pour philosophie que l'éducation des enfants était une responsabilité sociale plutôt que purement individuelle. Les dirigeants de la PFWAC considéraient que ces structures d'accueil pour les enfants étaient une condition préalable à la mobilisation des femmes : « Lorsque nous demandions aux membres quels étaient leurs problèmes, elles répondaient : 'Les enfants. Si nous voulons devenir actives, en travaillant ou en nous impliquant dans les comités, nous avons besoin de jardins d'enfant, de crèches pour nos enfants,' (al-Labadi 1993, cité dans Hasso 1997: 224).

Hasso conclut après sa longue étude sur les femmes que les récits des femmes avaient une forte orientation féministe et que la plupart des femmes étaient fortement conscientes du féminisme sans que cela ne se traduise pas pour autant en actions féministes. Malgré leurs idées radicales, les femmes ne croyaient pas toujours qu'elles pussent effectuer des changements radicaux dans leurs vies. Si d'une part toutes les femmes palestiniennes sont relativement peu autonomisées par le contrôle social de la sexualité féminine (Kandiyoti 1988), par les lois touchant à la famille et au statut personnel qui protègent l'autorité patriarcale, par un manque de droits nationaux, les femmes de la classe ouvrière ont d'autre part des problèmes exacerbés par la pauvreté qui limitent gravement la portée de leurs actions. Ainsi, l'action (ou la non-action) ne reflètera pas toujours clairement la conscience politique des citoyennes relativement peu autonomes (Scott 1985, 1990; Kandiyoti 1988).

La PFWAC a réussi, en grande partie à créer une identité de groupe correspondant à celle décrite par de nombreux spécialistes des mouvements sociaux (Touraine 1981, 1988; Mdelucci 1985; Laclau 1985; Laclau et Mouffe 1987) et qui permettait à leurs membres de parler d'elles-mêmes comme des 'Filles de l'action des femmes' *banat al-'amal al-nissaei* (PFWAC). Si nous considérons que les questions de genre sont un « processus fluide, contingent caractérisé par la contestation, l'ambivalence et le changement» (Ong and Peletz 1995: 1-3), nous pouvons reconnaître qu'en tant que groupe, ces femmes ont exprimé leur identité par le biais de festivals culturels, de bazars, de démonstrations et de publications. Elles avaient été responsabilisées (Jayawardena 1986) par leur rôle au sein de la lutte nationale et par un système de relations hommes/femmes dans lequel les partis laïcs de gauche dominaient sur les organisations de masse et sur la culture, avec leurs expressions artistiques et symboliques.

Responsabilisées par un important réseau de relations, elles réussirent à établir des liens avec les femmes dans les villes, les villages et les camps de réfugiés grâce à leurs dirigeantes respectées et éloquentes ainsi qu'à leurs actions collectives (Tarrow 1994). Agarwal (1994) parle de 'résistance ouverte' lorsque les femmes ont une base politique. Et elle parle de formes de 'résistance cou-



verte' lorsque les femmes sont faibles. Dans un tel climat, les femmes de la PFWAC exprimaient leurs demandes et leurs intérêts de façon ouverte et pouvaient agir en tant que groupe. Elles affirmaient qu'aucune libération de la patrie ne serait possible sans la libération de la femme, que les femmes pouvaient travailler aux côtés des hommes pour la libération nationale et qu'elles devaient être rémunérées comme eux. Ainsi, à certains moments et lieux bien précis, la négociation de la signification, des obligations et des droits des sexes peut atteindre une telle intensité qu'elle aboutit à des contestations, sinon au niveau national, du moins aux niveaux local, rituel et personnel de la vie quotidienne (Ong and Peletz: 3-4). Ce fut à ces moments que les femmes de l'organisation firent preuve de mobilité et de détermination et qu'elles s'attirèrent la réputation d'être *quaweyyat* (puissantes).

Dans ses travaux, Hasso réussit à rendre les changements qui se sont opérés dans la vie quotidienne des femmes. L'une de ses interlocutrices, une villageoise de 28 ans, souligna l'importance de l'affiliation au PFWAC plutôt que son emploi obtenu grâce au PFWAC lorsqu'elle parlait des améliorations qui avaient eu lieu dans sa vie :

Il n'est pas correct de dire que les choses ont changé lorsque j'ai commencé à travailler. Il est plus juste de dire que les choses ont changé lorsque j'ai adhéré au PFWAC. Maintenant, je veux partir, je ne leur (sa famille) raconte rien et n'y suis pas obligée. Autrefois, ils ne me permettaient jamais de quitter la maison. Maintenant, je peux rendre visite, ou aller dans les bureaux du PFWAC quand j'en ai envie. Je m'attendais à ce que mes parents disent « non » à tout. J'ai récemment demandé à mon père si je pouvais faire un voyage en Jordanie et il a répondu « oui ». (Interlocuteur # 47, 1989, cité dans Hasso 1997 : 244)

Dans le cas de la PFWAC, la participation nationaliste, unie au programme féministe, contribuait souvent à autonomiser les femmes, leur donnant le sentiment qu'elles étaient des citoyennes et des êtres sexués (Hasso 1997 : 310). Cette combinaison était importante pour pouvoir établir un système de convictions acceptables aux yeux d'autres groupes sociaux, comme l'obligation de résister à une force d'occupation, et sous cette bannière, le besoin de transformer les relations sociales et l'ordre social par le biais d'un activisme quotidien et d'une participation démocratique directe (Torn-

quist 1999: 155). Comme dans d'autres pays, le mouvement national a fourni un environnement favorable à la croissance d'un mouvement féministe radical et de grande envergure. Ce mouvement ne revendiquait pas exclusivement des droits pour les femmes, mais réclamait plutôt des droits nationaux agrémentés d'éléments féministes.

Ces éléments féministes ont-ils eu une influence sur les relations courantes entre les sexes dans la société et dans la sphère privée ? Ont-ils remplacé la structure de pouvoir masculine par une autorité féminine parallèle ? Hasso, en attirant l'attention sur certains changements dans la vie des femmes, soutient que cela a été le cas, mais remarque quelques contradictions en ce qui concerne la vie des femmes dans leur sphère domestique. Elle affirme, par exemple que plus de la moitié des femmes mariées (57%), quel que soit leur emploi ou celui de leur mari, s'occupaient toujours de l'éducation des enfants, des travaux ménagers et de la cuisine et affrontaient rarement leurs maris sur ce sujet.

Cependant, elle déclare, au sujet de l'impact de l'activisme de la PFWAC sur la vie des femmes et de leur mariage qu'« il est clair que le choix personnel, la personnalité et dans certains cas, le soutien d'une famille libérale peuvent expliquer partiellement les idées et les actions féministes de nombreuses femmes à l'égard du mariage. Mais, vu l'ampleur de leur engagement dans la PFWAC et ce qu'elles disaient elles-mêmes de l'effet exercé par la PFWAC sur leur conception de la problématique de la parité, il est bien possible que ces idées et ces actions aient été également le résultat de la sensibilisation féminine de la PFWAC. » (ibid. 279)

L'identité nationale ou toute autre identité sociale est en constante évolution. C'est par le biais d'actes de résistance collectifs organisés et soutenus que les groupes marginalisés et opprimés augmentent leur pouvoir. Lorsque que toute une société est constamment menacée de l'extérieur, la collectivité et le sentiment « de solidarité » deviennent vitaux (Harris 2000). Le nationalisme, et ses associations de gauche ont servi de liant social. Mais cela ne veut pas dire que le nationalisme de gauche ait été un havre de parité sexuelle (Jad `1990, Sayigh 1993, Peteet 1991, Joseph 1995). Cependant, les femmes activistes, en agissant collectivement, ont donné au concept de genre et

aux rôles qu'il implique différentes interprétations ; elles comblaient les vides qui avaient été créés sur une base quotidienne ; elles formaient une structure alternative de responsabilisation séparée de la famille et des liens de parenté ; et elles « ouvraient un nouveau domaine de lutte et de renégociation des relations entre les sexes » (Kandiyoti 1988: 275) dans la société et au sein du mouvement national.

Fragmentation et déclin du mouvement populaire, le programme social évolue et s'intéresse aux questions de parité entre les sexes

Au début des années 90, tout cela commença cependant à changer. Pour comprendre la transformation dramatique qui s'opéra dans les organisations féminines à cette époque, nous devons garder à l'esprit les processus engagés par l'établissement de l'Autorité palestinienne. À l'époque, l'atmosphère était euphorique, comme si l'indépendance avait été acquise et que la Palestine était sur le point de devenir un état souverain. La perception de ces nouvelles possibilités incita le mouvement féministe à changer d'orientation en remplaçant le binôme lutte nationale et émancipation des femmes par une phase de pression pour la consécration des droits de la femme. Par ailleurs, le « processus de paix » provoqua des divisions au sein du mouvement national et des organisations féminines, notamment de la PFWAC.

Le déclin des organisations populaires de masse, y compris de la PFWAC, commença au début des années 90 et était lié à ce que Vivian appelle la « politique institutionnelle » telle que la pratiquent les partis politiques ou les syndicats. Le déclin de la politique institutionnelle dans la société palestinienne en général et dans le DFLP en particulier fut causé par une scission interne. Cette division fut attribuée aux désaccords sur la participation du parti aux négociations avec Israël, sur le rôle de l'*Intifada* dans le contexte d'un « état de transition » qui ferait partie de la solution préconisant deux états et sur la distribution inégale des pouvoirs entre les dirigeants locaux du DFLP et ceux qui étaient « revenus dans leur pays ». Le retour d'environ 100 000 Palestiniens de la *Diaspora*

lors de l'établissement de l'Autorité palestinienne, provoqua une tension entre ceux qui étaient restés en Cisjordanie et à Gaza et ceux qui avaient vécu à l'extérieur. On estimait que ceux qui étaient « revenus dans leur pays » faisaient partie d'une autorité corrompue qui distribuait faveurs et patronage à ses loyalistes (Roy 1993 :29). En septembre 1990, le DFLP et la PFWAC s'étaient informellement divisés en quatre organisations (Hasso 1997 :187). La scission reflétait une polarisation accrue au sein de la société palestinienne en ce qui concernait les futures orientations à adopter, et les femmes faisaient partie de ce processus.

La PFWAC fut la première organisation féminine à subir la scission de sa base de soutien institutionnel, le DFLP. La dissolution progressive du DFLP qui se combinait à la ruée pour répondre aux nouvelles politiques et actions israéliennes, plaça les questions féministes au second plan du programme de la PFWAC. Les mesures israéliennes conduisirent à la séparation de Gaza du Bureau exécutif de la PFWAC à Jérusalem pendant les premières années qui suivirent l'*intifada* de 1987. L'augmentation du nombre d'adhérents à la fin 87, poussa la direction masculine à décider au début de 1988 à fondre les organisations de masse, y compris les organisations féministes, aux unités régionales « mixtes » et à réorienter les femmes de la PFWAC vers des activités dans le parti. Les interventions du parti dans la structure de pouvoir de la PFWAC, la nouvelle décision d'embaucher des membres de la PFWAC pour en faire des membres du DFLP et la prise d'assaut directe de l'organisation par deux groupes concurrents du DFLP, mit fin à l'autonomie et à la structure populaire de la PFWAC.

Hasso affirme que de « nombreuses femmes du DFLP et/ou de la PFWAC croyaient qu'elles étaient systématiquement déresponsabilisées par les hommes du parti de toutes convictions politiques, affaiblissant le PFWAC et mettant fin au pouvoir historique des femmes dans le DFLP des territoires. » (ibid. 187). Elle attribue ce résultat à un certain « degré d'anxiété masculine face aux responsabilités des femmes... et au fait que la déresponsabilisation institutionnelle des femmes est inhérente à la construction d'un état. » (Ibid. 187)

Cette conclusion qui met l'accent sur « l'anxiété masculine » et le patriarcat peut être démentie

pour deux raisons. Tout d'abord, selon ce point de vue, les femmes sont considérées comme des pions que les hommes se disputent. D'après moi, je pense plutôt que les hommes et les femmes se disputent la PFWAC car les deux groupes ont reconnu que l'organisation féministe représentait une réelle base de pouvoir pour le DFLP : à l'époque, la PFWAC estimait qu'elle avait de 6 000 à 7000 adhérents de plus que le parti. Comme le dit la responsable de la PFWAC, « si nous avions été faibles, ils n'auraient pas lutté avec une telle férocité pour contrôler l'organisation ». (Siham, entretien). D'autre part, l'accent mis sur « l'anxiété masculine » privilégie le sexe des femmes plutôt que l'idéologie politique ; les femmes étaient également divisées politiquement, pouvant être pour ou contre le « processus de paix », accepter ou rejeter les négociations comme l'unique solution à la libération nationale. Comme Siham l'a dit :

« Dans l'organisation féministe, nous étions également membres du parti... Oui, un grand nombre d'entre nous s'efforçait autant que possible de maintenir l'intégrité de l'organisation féministe, car nous étions organiquement liées à elle, mais les femmes devaient aussi choisir la vision politique... à laquelle s'allier. Certaines suivirent leurs maris ; certaines divorcèrent ; et d'autres choisirent en fonction de leurs propres intérêts et voulurent s'allier à quiconque leur payait un salaire ». (Siham, entretien)

Les femmes étaient donc divisées par leurs convictions politiques et leurs intérêts personnels. Et comme la majeure partie des femmes était en dehors du marché du travail, leurs choix étaient influencés par la nécessité de maintenir leurs conditions de vie. Comme l'affirme Goetz, « Les contraintes en termes de ressources limitent leur influence politique. » (Goetz 2003 :38)

Au sein de la PFWAC, la principale différence entre les groupes de femmes résidait dans les efforts du « groupe en faveur de la paix » à rassembler les femmes et à construire un « front féminin » autonome qui influencerait le programme social. La faction plus ouvertement féministe, de son côté, considérait ce groupe plus nationaliste que féministe, car il n'était pas suffisamment féministe pour vouloir s'unir et se rassembler en faveur d'intérêts féministes. C'est ainsi que le féminisme servit à créer des tensions entre des positions politiques concurrentes et à opposer féminisme et

politique nationale. Cette utilisation particulière du féminisme devait être reprise lorsque le Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC) tenta de justifier sa dissociation du PFWAC qui avait jusque-là associé féminisme et lutte nationale, et de revendiquer un féminisme indépendant de son contexte national, une manœuvre qui engendra ce que je nomme le programme des « questions de parité hommes-femmes ».

La tentative de créer un « front de femmes » qui ne soit pas un parti échoua pour cette raison. La PFWAC essaya de former un « front de femmes » en établissant des « centres spécialisés de femmes » qui plus tard, au milieu des années 90, devinrent des ONG. La création d'un « front de femmes » subit son premier échec lorsque la scission de la PFWAC fut rapidement « bénie » par d'autres groupes de femmes. Les femmes étaient également divisées à propos de leurs intérêts et orientations politiques. La direction du GUPW en Cisjordanie, donna son aval à une conférence générale qui formalisa la division et déclara que l'organisation féministe appartenait au DFLP. Les organisations féminines appartenant aux partis politiques du Fateh, ainsi que le DFLP approuvèrent également la rupture pour différentes raisons. Le Fateh voulait éliminer un organe rival et puissant et affirmer sa propre hégémonie. Le DFLP voulait affaiblir ceux qui préconisaient des négociations et qui envisageaient la « paix » comme une option stratégique pour l'autodétermination de la Palestine. Cette scission démontrait que les questions de parité ne pouvaient supplanter les questions politiques pour unir les organisations de femmes.

La stagnation des « négociations de paix » était accompagnée d'une détérioration de la situation économique en Palestine, d'une hausse du chômage qui contribua d'une part à l'érosion du soutien à l'A.P et d'autre part à l'essor des islamistes. Pour concurrencer le soutien en faveur de l'organisation islamiste (Hamas), la P.A. critiqua fortement les actions « réactionnaires » de ceux (islamistes) qui soi-disant harcelaient les femmes afin qu'elles utilisent un code vestimentaire plus pudique. Puis, le Hamas n'insista plus sur la question de code vestimentaire qui pouvait lui coûter cher politiquement (Ibid. 23) et concentra son attention sur l'analyse réfléchie des intérêts islamistes. En février 1994, le Hamas présenta un document qui expliquait clairement ses relations avec l'A.P. Des

« lignes rouges » devaient être tracées autour : du système éducatif qui devrait se baser sur des principes islamiques nationaux ; de la diffusion de la culture islamique, particulièrement dans les mosquées, qui ne pouvait être entravée ; et de la *shari'a* sur laquelle le droit familial devait se baser (Usher 1997 ;Jad 2000 :40). C'est ainsi qu'un programme lié aux sexes spécificités fit partie du conflit entre l'A.P. et les islamistes. Vers la moitié des années 90, le Hamas n'avait pas encore formulé une vision cohérente sur la parité.

Les tentatives de construction nationale compliquèrent encore le fonctionnement de ces différents groupes et organisations. Le « processus de paix » avait déclenché un processus de construction nationale dans lequel le programme en matière de parité n'était qu'un pion que se disputaient ceux qui cherchaient une nouvelle base pour asseoir leur légitimité à la suite du clivage du parti (PFWAC), ceux qui voulaient s'attirer de nouveau interlocuteurs (l'A.P) et ceux désireux de se créer un nouvel espace dans le domaine public (ONG) en revendiquant l'état pour les droits des citoyens et des femmes.

Pour tenter de récupérer son pouvoir en tant que mouvement mobilisant les masses, la PFWAC tenta de se concentrer sur la consolidation de son programme sur la parité. Celui-ci se basait sur une analyse complexe des différentes causes de l'oppression des femmes qui selon la PFWAC, était due à l'occupation, à la pauvreté, à des relations hommes-femmes inégales en particulier dans la famille. Cet effort aboutit à la création de centres spécialisés pour les femmes dont nous avons par-

lé plus haut. Ces centres devaient étudier empiriquement et systématiquement les différentes formes d'oppression à l'encontre des femmes. Cette manœuvre contribua à la prolifération d'ONG séparées et apolitiques. Le Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC) fut une des organisations qui naquirent au sein de la structure du PFWAC et qui se transformèrent par la suite en un centre indépendant au statut d'ONG. C'est cette organisation emblématique que je vais maintenant suivre.

Phase II : La montée du WCLAC et l'ONG-isation (début des années 90 jusqu'à maintenant)

C'est dans ce contexte de 'révolution sous forme d'associations' et de multiplication des ONG⁵ que j'étudie le WCLAC. C'est une nouvelle organisation féministe autoproclamée et qui est considérée comme telle par d'autres. Elle prétend combler le fossé entre le programme national et social qui auparavant avait été négligé par les organisations féminines et les activistes qui subsumèrent leur activisme au nationalisme (Rapports du WCLAC 1999, 2000, 2001). Le WCLAC prétend pouvoir redresser ce déséquilibre en établissant et en fournissant une variété de produits et de services qui viseront à transformer les relations hommes-femmes actuelles par des réformes juridiques.

Ironiquement le WCLAC est un enfant du PFWAC, l'organisation dont il a sapé l'existence.

5. La croissance des ONG est un phénomène mondial, au Nord et au Sud. Le nombre d'ONG pour le développement enregistré dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est passé de 1 600 en 1980 à 2 970 en 1993. Pendant cette période, les dépenses totales de ces ONG passèrent de 2,8 milliards USD à 5,7 milliards USD en prix courants (OCDE 1994). Le nombre d'ONG en 1909 passait de 176 à 28 900 en 1993. Des statistiques semblables se retrouvent dans les pays du Sud – ainsi, le nombre d'ONG enregistré au Népal passa de 200 en 1990 à 1 210 en 1993 ; en Bolivie ce chiffre passa de 100 en 1980 à 530, douze ans plus tard ; et en Tunisie, il y avait 5 186 ONG enregistrées en 1991 par rapport 1 886 en 1988 (Edwards and Hulme, 1995 :3). L'énormité de cette augmentation suggéra à certains qu'une « révolution sous forme d'associations » était en cours (Salamon 1993: 109; Korten 1987). Les ONG féministes ont des rôles actifs dans cette révolution et sont des agents de démocratisation (Fowler et al. 1992). Ce foisonnement des ONG est couramment considéré comme étant la preuve de l'affaiblissement des partis politiques idéologiques et d'un état qui se désengage de ses responsabilités en tant que prestataire de services et de droits sociaux (Omvedt 1994 ;35) à cause des ajustements structurels imposés sur la plupart des pays du Tiers monde par la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international (IMF) et sous la pression de réformes néo-libérales (Hann 1996, Edward and Hulme 1995, Vivian 1994, Omvedt 1994, Petras 1997).

L'expansion du PFWAC au milieu des années 80 a conduit à la création d'une structure interne sophistiquée. De nombreux bureaux spécialisés furent établis au sein de la bureaucratie permanente qui gérait les activités quotidiennes, comme le bureau d'alphabétisation et des jardins d'enfants, le bureau de la santé, le bureau de la production, le bureau de l'organisation interne et de la réhabilitation. Ces bureaux furent peu à peu créés pour répondre aux fonctions en expansion de l'organisation. L'idée d'avoir un bureau « spécialisé » pour conseiller les femmes est apparue à la fin des années 85 suite aux contacts quotidiens avec les femmes.⁶ Celle qui lança cette idée et le bureau en explique la raison d'être. Après avoir travaillé pendant six ans dans une organisation féministe, Amal fut élue secrétaire du comité de la région de Ramallah (ville et villages).

Par le biais de nos travaux avec les femmes, nous rencontrons un très grand nombre de femmes ayant des problèmes avec leurs familles. Elles faisaient partie de nos cadres ou provenaient de l'extérieur. Nous les rencontrons au travail chaque jour, dans différents endroits. Les problèmes étaient causés par leur participation grandissante au syndicat (PFWAC) et par leur prise de conscience acquise au travail. Au début, la responsable du syndicat et ses députés dépensaient beaucoup de temps et d'énergie à résoudre ces problèmes. Cela ne pouvait continuer comme ça ; nous avons besoin d'un bureau plus « spécialisé » et plus concentré dans notre syndicat, comme nos bureaux pour la santé, la production et les programmes d'alphabétisation. Nous trouvâmes le titre « bureau de conseil pour les femmes ». Nous n'avions pas l'intention d'offrir uniquement des conseils aux femmes, mais de les responsabiliser ; de nombreuses femmes avec des problèmes sociaux sont pauvres et manquent d'éducation, de travail et de compétences. Nous voulions avec nos différents bureaux soutenir les

femmes de façon intégrée, en nous intéressant à tous les aspects et non résoudre leurs problèmes sociaux du moment. (Amal, entretien)

Le syndicat assigna à Amal la tâche d'élaborer une mission pour ce nouveau bureau, surtout parce qu'il risquait d'impliquer des engagements financiers et une bureaucratisation. L'idée était nouvelle et sa mise en œuvre exigeait un réseau complexe de relations entre le bureau de conseil (qui devint le WCLAC) et les autres bureaux.

Au fur et à mesure que l'entreprise prenait de l'ampleur, différents acteurs s'engagèrent dans des processus de délibération pour formuler et articuler leurs points de vue. Certaines de ces positions conduisirent à la formulation de projets de collecte de fonds basés sur la notion de droits universels pour les femmes. L'approche légale pouvait être considérée comme un mécanisme de soutien pour revendiquer les droits des femmes dans le monde entier, mais elle pouvait être utilisée, comme je le soutiens pour entraver un processus participatif réel permettant de comprendre et d'articuler les multiples besoins et intérêts des femmes.

L'approche universelle aux droits des femmes – qui fut utilisée par de nombreuses autres organisations féminines en dehors du WCLAC – a souvent été critiquée.⁷ Selon moi, dans le contexte d'un statut national inachevé, séparer les droits des femmes des droits nationaux collectifs peut conduire involontairement à la marginalisation des femmes en tant que groupe social et par la suite à la fragmentation de ce groupe. L'approche adoptée par de nombreuses ONG féministes et par le WCLAC, basée sur les droits individuels et universaux des femmes, partait de la supposition que le pouvoir social appartient à l'état, sous la forme de l'A.P. et non à d'autres groupes sociaux et politiques qui lui sont opposés ou rivaux (comme

-
6. Tous les entretiens parlaient de cas qui les poussaient à résoudre d'autres problèmes. À une occasion, un enfant souffrait d'une constante infection provoquée par une voiture. Lorsque sa mère fut invitée par le docteur dans une clinique pour femmes, on apprit qu'elle battait l'enfant car il ressemblait à son père qui l'avait battue. Une autre fois, une femme se rendit à un cabinet d'avocat avec des seins enflés. Elle n'avait pas allaité son nourrisson car le père l'avait kidnappé.
 7. Le discours sur les droits, interprété étroitement et de façon individuelle (West 1989 in Charlesworth 1994: 77), réduit exagérément des relations de pouvoir complexes, et ses promesses sont présentées de façon prétentieuse par les universitaires féministes. Certains prétendent que l'accent mis sur l'acquisition de droits peut ne pas être profitable (Kingdom 1991, in Charlesworth 2001), que les expériences et les préoccupations des fem-

les islamistes). Cette approche, qui se base sur des conventions internationales, ignore en grande partie les féminismes qui se sont développées localement.

Afin d'adopter une nouvelle orientation, les femmes concernées durent réfléchir à la structure à adopter. Elles savaient qu'il était important d'avoir des personnes « professionnelles » qui fourniraient des services très spécifiques, comme le conseil et la préparation juridiques. Cependant, embaucher des professionnels (avocats, conseillers et psychologues) augmenterait la charge financière de l'organisation ainsi que sa bureaucratie. Afin d'éviter ce fardeau, elles décidèrent de mettre sur pied un bureau central au niveau de l'exécutif qui servirait d'organe de coordination qui distribuerait les services dans *tout le parti* (stress additionnel). Le but était de créer une structure interne qui combinerait le programme national et celui des questions de genre d'une façon plus officielle, à tous les niveaux du parti ainsi que dans d'autres organisations féminines. Amal se souvient que :

« J'avais l'habitude de voyager d'un bout à l'autre du territoire palestinien, de Gaza au Sud à Jenin au Nord, afin 'd'intégrer' l'idée dans les bureaux régionaux et d'estimer combien de nouveaux cadres devaient être formés juridiquement, de sensibiliser les activistes de ces bureaux afin qu'elles soient à l'écoute et qu'elles soutiennent les problèmes sociaux des femmes. » (Amal, entretien).

Un tel programme était très demandé. « Les femmes avaient besoin d'informations sur leur statut juridique ». (Hanan, entretien). Le besoin

de développer ce genre de cours pour les femmes et d'embaucher de nouveaux professionnels sous-tendait la nécessité de trouver des soutiens financiers, et de trouver un collecteur de fonds professionnel. Ces changements transformeraient éventuellement la vision et la structure de tout le département consacré aux consultations pour les femmes. Amal, qui lança ce bureau spécialisé en aide et conseil juridique pour les femmes, mentionna le besoin de mettre en place un système de collecte de fonds professionnel :

« Nous avons peu d'argent, et pour embaucher des personnes professionnelles, nous avons besoin de fonds. À la suite de la scission, nous n'avons plus de ressources. Dans ce cas, il est naturel d'envisager de déplacer le programme, en lui faisant quitter l'endroit où il avait vu le jour (PFWAC) pour le faire passer à un contexte plus vaste où il serait adopté par tous les groupes féministes. Nous obtînmes un peu d'argent pour quelques ateliers, mais cela ne suffisait pas pour poursuivre nos opérations. C'est à ce moment que nous approchâmes un de nos amis qui avait de nombreux contacts auprès des pourvoyeurs de fonds et qui travaillait dans une organisation internationale d'aide juridique. Nous lui proposâmes de nous aider à trouver des ressources pour notre centre. Elle accepta et grâce à ses compétences en gestion, nous aida d'abord bénévolement, puis commença à organiser le centre financièrement et administrativement. » (Amal, entretien)

En fait, la décision d'avoir recours à des professionnels a suivi l'échec des nombreux projets rémunérateurs du PFWAC. À la suite de la Conférence de Madrid en 1991, de nombreuses organisations de

mes sont constamment contrariées par les inégalités structurelles du pouvoir (Smart 1989 dans Charlesworth 1994 :67-8). Avoir recours au langage des droits peut fournir un éclat rhétorique à un argument, mais cela ne fournit qu'un avantage polémique de courte durée, et obscurcit souvent le besoin d'un changement politique et social (Charlesworth 2001: 209). D'autres considèrent également que l'individualisme promu selon les interprétations traditionnelles des droits limitent leurs possibilités en ignorant « la nature relationnelle de la vie sociale » (Tushnet 1984 in Charlesworth 2000: 209). « Bref, la liberté ne veut pas dire simplement posséder des droits sur le papier, il faut se trouver dans la position matérielle de pouvoir exercer ces droits ». (Nussbaum 2002: 54). Bien que défendue par certaines féministes, cette critique de l'approche universelle des droits de l'homme reflète les réserves exprimées autre part dans les pays du Sud. Parmi les autres critiques, on a signalé que l'enthousiasme occidental en faveur de l'articulation des droits de la femme, ignore non seulement les réalités historiques du colonialisme et les rôles imposés aux femmes ou acceptés par elles au temps des colonies, mais rend aussi intenable l'hypothèse essentialiste qui suppose que la position des femmes est la même dans le monde entier (Nesiah 1996: 11).. D'après Coomaraswamy, la notion même de droits n'a que très peu de résonance dans de nombreuses cultures et le discours sur les droits des femmes suppose une femme libre et indépendante, une image qui peut être moins efficace pour protéger les droits des femmes que d'autres slogan tels que « Des femmes comme des mères »(Coomaraswamy 1994: 55).

la société civile de la Cisjordanie et de Gaza, qui jusqu'alors étaient économiquement dépendantes de leurs partis politiques ou de leurs sponsors, étaient convaincues que l'*Intifada* prendrait fin avec la mise en place de l'État palestinien. Entre temps, de nombreuses organisations internationales d'aide étaient désireuses d'établir des liens économiques et politiques avec les organisations dans les Territoires occupés. En conséquence, des fonds fournis par des gouvernements étrangers et des organisations non gouvernementales et multilatérales (comme OXFAM, le PNUD et l'OCDE) affluèrent en grande quantité dans les territoires occupés. C'était la première fois, depuis leur établissement à la fin des années 70 qu'une grande partie de cet argent allait directement aux organisations palestiniennes locales, en violation des ordres militaires israéliens qui donnaient à Israël le droit de veto sur les financements en faveur des infrastructures et des projets de développement palestiniens. Les organisations à assise populaire, en particulier la célèbre PFWAC, étaient souvent les destinataires des financements étrangers (Hasso 1997 :225).

Hasso a noté le rôle critique des donateurs à l'époque (dans les années 80) en disant :

Alors que certains financeurs étaient sincèrement engagés à gérer démocratiquement des projets qui contribueraient à l'autonomisation des femmes, leurs politiques et leurs pratiques contredisaient cet engagement. Ils faisaient généralement peu attention au manque de compétences et aux problèmes d'infrastructure (la faiblesse ou la non-existence des communications, des voyages et des structures bancaires) lorsqu'ils accordaient de l'argent. Des propositions de projets permettaient de débloquer des centaines de milliers de dollars pour des organisations qui dans la plupart des cas étaient incapables de gérer efficacement ces fonds ou de créer des projets rentables et durables. En 1990-1991, cinq projets importants et rémunérateurs avaient échoué et la majeure partie des écoles financées par la PFWAC avaient fermé leurs portes. (Ibid. 225-6)

Les jardins d'enfants fermèrent, car le parti politique ne payait plus les salaires. Le syndicat voulait savoir ce qui n'avait pas fonctionné et tirer des leçons de ses erreurs ; cependant, la prolifération d'organisations plus « professionnelles » l'en empêcha. Il semble qu'il était plus facile pour les financeurs de travailler avec des femmes qui savaient

déjà comment gérer une organisation professionnellement. La prolifération d'ONG féministes ne permettait plus aussi facilement aux organisations féminines plus anciennes de survivre et de soutenir leurs activités.

Le besoin d'agir avec des professionnelles, ou selon les mots du pays, des *motakhassissin* (spécialistes), n'était pas uniquement dû au fait que les activistes avaient besoin de nouveaux financements. Cela se fit sentir lorsque les femmes réalisèrent qu'elles avaient besoin de personnes avec des compétences spécialisées pour « continuer nos travaux ». Ainsi lorsqu'elles embauchaient une spécialiste qui fournissait des conseils pour leurs jardins d'enfants, l'école progressait de façon significative. Comme le suggère une des dirigeantes :

« La femme activiste fonctionnait très bien pour mobiliser les gens, mais elle ne pouvait pas diriger un programme spécialisé en production ou en conseil, par exemple.... Nous voulions donc attirer, et même payer ces femmes qualifiées afin d'améliorer notre travail. Nous avions besoin d'une revue féminine qui se basait sur des études pour provoquer des débats sur notre travail, notre mouvement et sur la situation des femmes. Les centres que nous avons établis avec quelques femmes professionnelles étaient considérés comme l'évolution naturelle (avec du stress en plus) de l'organisation, au fur et à mesure que nous créions des bureaux pour mettre en place nos projets en matière de santé, de production et d'éducation des enfants... Mais comme nous voulions lier les problèmes généraux des femmes (qui surgirent avec une grande fréquence lors de la première Intifada), comme la violence (domestique et publique), les mariages précoces, les jeunes filles qui abandonnent leurs études, aux questions nationales, nous avions besoin d'un point de vue et de compétences professionnels pour savoir comment faire pour nous rapporter le mieux possible à ce grand nombre de femmes aux besoins et aux intérêts différents. (Siham, entretien).

Nous avons besoin de personnes professionnelles à de nombreux niveaux, et leur inclusion aux comités ou au sein d'administrations, fit apparaître de nouveaux intérêts et un point de vue différent. Comme la première avocate du WCLAC le rappelle : « Un problème apparut lorsque le nouveau directeur tenta de former un nouveau comité. Le centre devait être une institution indépendante, professionnelle, mais non politique » (Hanan, en-

retien). L'activiste qui rédigea la déclaration de la mission pour le futur WCLAC et qui fit les premiers efforts nécessaires pour diffuser l'idée dans le parti, fut rapidement éliminée du processus de prises de décision, pour des raisons de professionnalisme. Il en fut de même pour l'avocate : « Lorsque nous lançâmes le programme, j'étais présente à toutes les réunions, mais lorsque je devins employée à plein temps, on ne me permit plus de participer aux prises de décision ». (Hanan, entretien). Pour éviter des conflits, les deux femmes durent faire un choix : faire partie du personnel, avec un emploi spécifique, ou faire partie du groupe qui prenait les décisions. Lorsqu'un comité s'enrichissait de professionnels, il adoptait un caractère particulier. Siham, la directrice du PFWAC remarqua :

Ici, une fois que vous acceptez des professionnels, vous ne pouvez plus contrôler la direction de l'organisation ; sinon vous travaillez dans votre organisation sans impliquer des points de vue différents. Mais à cette époque, si nous avions eu, au sein de notre comité, les compétences nécessaires pour diriger tous les centres avec notre vision, nous n'aurions pas fait appel à des gens de l'extérieur. Nous n'avions pas assez de personnes qualifiées, surtout dans le domaine de la collecte de fonds, de la rédaction de projets et de l'administration. (Siham, entretien).

Bien que le professionnalisme ait été le véhicule principal utilisé pour introduire de nouveaux acteurs dans les mouvements féministes, le professionnalisme en lui-même n'était pas une source adéquate de légitimité. Il n'était pas non plus évident que le professionnalisme ait pu combler le fossé entre la « compréhension » de la situation des femmes (d'un point de vue scientifique ou autre) et la construction d'un « front de femmes ». Cela devient clair lorsque l'on décrit les modifications qu'a dû subir le WCLAC lorsque le professionnalisme fut appliqué à sa structure, à ses interlocuteurs et à ses programmes.

Les premières années de professionnalisation conduisirent à une croissance constante du WCLAC et aux succès de l'organisation en termes de collecte de fonds ; à la prestation de services précieux pour la santé, l'éducation et la formation juridique des femmes ; ainsi qu'à la diffusion de nouvelles informations sur le statut légal des femmes et de leur situation domestique, y compris sur les violences domestiques. Cependant avec la

professionnalisation, le WCLAC fut obligé de modifier ses priorités et sa mission. L'approche bien intégrée aux trois oppressions (nation, classe et genre) et qui avait pour but d'apporter un changement à la situation des femmes dans la société, à l'orientation du mouvement national comme le promouvaient ceux qui avaient créé le centre, fut réduite à une approche légale qui mettait l'accent sur « la compréhension juridique de l'oppression des femmes » (Vogel 1998 : 135). Afin de mener à bien ces objectifs, l'organisation commença en 1992 par embaucher trois employées rémunérées. En 1999, elle possédait 28 salariées supervisées par un directeur compétent et était dirigée par un Conseil d'administration de 13 membres. Les différentes activités du programme étaient mises en œuvre par cinq unités principales : l'Assistance juridique, les travaux sociaux, la santé, la formation, la promotion et la mise en réseau.

Les mécanismes adoptés pour atteindre les nouveaux objectifs de l'organisation comprenaient des ateliers de formation juridique, la prestation de conseils juridiques, le conseil ainsi qu'une aide sociale et psychologique. Le WCLAC se mit à documenter les violations contre les droits des femmes, à étudier le statut des femmes et à diffuser des informations sur la prise de conscience juridique et la formation en matière de parité pour les femmes dirigeantes. Il s'engagea à coopérer avec tous les centres et institutions opérant dans le domaine de l'aide juridique et du conseil social, psychologique et sanitaire pour les femmes palestiniennes. Par ailleurs, le renforcement des relations entre le centre et les institutions arabes régionales et internationales oeuvrant en faveur des droits de l'homme en général et des femmes en particulier, apparaissait comme une mission importante (WCLAC, Plateforme interne, Article 3). La modification du rôle du WCLAC s'est reflétée dans sa nouvelle organisation interne, au sein de laquelle l'initiatrice du projet perdit son pouvoir. Certains conflits surgirent, mais c'était une cause perdue vu qu'elle n'avait pas les qualifications nécessaires pour fonctionner dans la nouvelle structure. La différence entre les deux rôles, celui d'activiste politique en matière de genre, et celui de femme politique, commençait à cristalliser.

La nouvelle vision énoncée par le WCLAC était déterminée par la notion de « modernisation ». Cela augmenta l'écart entre les activistes politi-

ques qui avaient des expériences et un soutien au niveau local, et les professionnelles qui savaient rédiger une proposition et collecter des fonds, mais qui n'avaient pas ces contacts. Pour les professionnelles, la société devait être modernisée par des femmes professionnelles grâce à l'application de l'état de droit. Comme le directeur l'expliqua : « Nous vivons dans une société traditionnelle où les problèmes sont résolus par les tribus et non par la loi. » (Maha Abu Dayya lors d'une réunion publique, 12/2/2002).

Une des principales réalisations fut un projet intitulé : « Palestinian Model Parliament : Women and Legislation »⁸, lancé par le WCLAC début 1998. Il avait pour objectif d'atteindre un ensemble de buts définis, notamment l'approbation d'une législation palestinienne garantissant l'égalité et les droits de l'homme pour les femmes palestiniennes, le droit de participer à la construction d'une société civile basée sur la justice, l'égalité et le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Dans ce projet, la participation « concrète » était considérée comme un obstacle qui absorbait beaucoup du temps de l'organisation. On n'estimait pas qu'elle enrichît le programme discuté ; et bien que le WCLAC ait établi une série d'ateliers qui servaient de mécanisme consultatif qui faisait émerger des points de vue divergents, l'organisation s'efforça malgré tout de préserver sa vision et ignora certaines réactions importantes. Cela entraîna la création d'une organisation séparée à Gaza (Mashraqiyyat) motivée par un point de vue différent sur la réforme judiciaire, qui ne se basait pas entièrement sur les droits universels, mais sur la réforme de droits fondés sur la religion.

Le Parlement modèle fournit donc l'exemple d'une situation où le terme « logique de projet » dominait. La « Logique de projet » qui est une partie intégrante du processus d'ONG-isation, implique une approche moins participative lorsque l'on s'occupe de questions d'intérêt public, une attention particulière accordée à 'l'appropriation' du projet et une concentration exclusive sur ses aspects positifs, en minimisant les écueils et les la-

cunes, permettant ainsi aux erreurs de se répéter.

Le professionnalisme et la logique de projet ont fourni une nouvelle base de pouvoir pour les élites des ONG qui déterminent quelles questions féminines doivent être présentées à l'attention publique. Motivés par la logique du projet, les professionnels des ONG ne sont pas suffisamment conscients des forces actives dans la société civile et la sphère publique, et cette faiblesse permet au donateur d'exercer une influence disproportionnée sur le programme de l'organisation. Ceci est particulièrement dangereux, car la nature des relations ONG/donateur est telle que le programme des donateurs l'emporte souvent. Bien que la relation entre ces acteurs soit problématique et complexe, les représentants des ONG ont en réalité le pouvoir de manipuler, de renégocier et de justifier les programmes du donateur. Ils font partie d'une « élite mondialisée » dans le sens qu'ils sont liés à des acteurs internationaux et guidés par des programmes mondiaux. Ces liens ont permis l'ONG-isation du programme national initialement destiné à atteindre l'autodétermination et la souveraineté de l'état, mais qui se transforma en « projets » pour le financement de donateurs qui avaient un rôle important dans le choix de leurs interlocuteurs locaux. À partir des années 90, les effets de l'ONG-isation se firent sentir sur la formulation du programme national.

De nombreuses positions politiques concernant des questions vitales – réfugiés, question de Jérusalem, formes de résistance et frontières du nouvel état – sont prises par les représentants des ONG dans l'arène politique internationale à l'occasion de conférences, sans l'accord national sur ce qui devrait être demandé à la communauté internationale. Bien qu'il n'y ait pas qu'un seul interlocuteur à consulter et que cette approche non consultative ne soit pas particulière aux ONG palestiniennes, les activistes des ONG palestiniennes ont la particularité de n'être soutenues par aucun acteur politique légitime de l'A.P. ou de la société civile, vu qu'elles n'appartiennent à aucun électorat, parti politique ou autre organisation représentative. Le

8. Pour une étude compréhensive du Projet de Parlement modèle, veuillez consulter ma thèse de doctorat :Hosneya Islah Jad Gad (2004) Des femmes à un carrefour : Les mouvements féministes palestiniens entre le nationalisme, la laïcité et l'islamisme. Department of Development Studies, School of Oriental and African Studies, University of London.

seul fait de s'affirmer féministes et professionnelles est leur principal critère de participation à ces forums. Dans ce contexte, il est important de rédiger des rapports avec professionnalisme et d'avoir des réseaux de communication efficaces. Finalement, certaines ONG sont totalement dépourvues de formation ou d'expérience dans le domaine de l'activisme politique, ce qui peut compromettre leur légitimité dans leur pays.

La deuxième Intifada

L'éruption de la deuxième *Intifada*, en septembre 2000, imposa un temps d'arrêt aux projets de nombreuses organisations féminines, y compris à ceux du WCLAC. Mais leurs activités dans le cadre du programme sur la parité, introduisirent le WCLAC et d'autres ONG féminines similaires à une importante communauté de donateurs, ou comme Carapico les nomme, aux « courtiers et aux entrepreneurs de la démocratie et de la construction de la paix » (Carapico 2002). Ceux-ci cherchent des acteurs locaux appropriés pour mettre en œuvre au Moyen-Orient leur programme de propagation de la démocratie et de renforcement des organisations féministes. La fréquence de ce type de projets est normalement liée à la communauté des donateurs et à leur capacité à dicter ou à influencer les programmes des ONG locales (Kunibert and Singer 1996; Pinto-Duschinsky 1991)⁹ Carapico a remarqué cette tendance au Moyen-Orient où une industrie de financements et de projets s'est développée autour de questions liées à la démocratie, à la construction de la paix, aux droits des femmes permettant ainsi aux courtiers en Europe, en Amé-

rique du Nord et en Australie d'écrire des propositions et de soumettre des offres aux bureaucraties publiques pour leurs projets dans le monde arabe. C'est une industrie qui dépend des fonds publics, gérée par le biais de subventions et de contrats et liée aux politiques étrangères des grandes puissances (Carapico 2002).

Mais, il serait trop facile de considérer les ONG comme des bénéficiaires passifs, et les donateurs comme des exécutants des politiques de leurs gouvernements. Certains pensent que les ONG locales, et les acteurs internationaux ont un espace où négocier leurs relations mutuelles. Cohen et Comaroff, par exemple, déclarent que les ONG « ne répondent pas à un besoin, mais négocient des relations en convainquant les autres parties du sens des organisations, des événements et des processus... Ils agissent comme des courtiers du sens » (Cohen et Comaroff 1976: 88 cités dans Hillhorst 2003: 191).

D'après moi, les « activistes de la paix » ne sont pas simplement capables de convaincre les donateurs internationaux de la vitalité de leurs activités, mais participent aussi à ce processus, motivés par leurs propres intérêts. La participation de nombreuses ONG (dont le WCLAC) au « processus de paix » permet d'une part d'obtenir des financements, mais leur permet aussi d'acquérir pouvoir et légitimité. L'activisme du « processus de paix » peut constituer une base de pouvoir pour l'élite des ONG, leur permettant de prendre des décisions, soit au sein de l'A.P. ou au niveau de la direction des mouvements féministes palestiniens ou d'autres mouvements sociaux.

9. Certains affirment que ce flux de projets ne reflète pas nécessairement une politique orchestrée par les ONG internationales et les donateurs qui ne sont pas des monolithes mais qui sont motivés par une variété d'intérêts, de visions et de politiques. Chabott, par exemple, suggère que certains professionnels du développement international ont, au fil du temps, fait usage de leurs préoccupations qui diffèrent de celles de leurs pourvoyeurs de fonds, pour donner aux ONG internationales plus de poids dans le monde politique (Chabott 1999: 223). Par ailleurs, un mélange d'éducation et d'expérience professionnelle a produit des cadres internationaux spécialisés dans le développement qui passent une grande partie de leur vie professionnelle dans les métropoles et les capitales de pays à faible revenu. Chabott affirme que ces professionnels se détachent en quelque sorte de leur pays d'origine. Vu leur proximité avec les bailleurs de fonds, ces professionnels ont souvent l'occasion d'être tentés d'exercer leurs prérogatives personnelles et professionnelles (Ibid. 243). Ce sont ces professionnels, plutôt que les politiciens et les diplomates d'un pays, qui ont généré le discours sur le développement international, qui ont écrit les rapports des Nations Unies, rédigé les déclarations des conférences, élaboré des stratégies de suivi des conférences et aidé les nouveaux états à rédiger des politiques de développement national (Carapico 2000; Chabott 1999: 244).

Conclusion

J'ai tenté dans l'analyse ci-dessus, d'analyser les relations qui existaient entre deux types d'organisations féminines et leurs combats : un mouvement à assise populaire et le nouveau secteur des ONG. J'ai défendu le rôle de la mobilisation qui sert une action collective grâce à laquelle les femmes ont pu obtenir un pouvoir et articuler leurs multiples intérêts et besoins en terme d'équité. Le « vieux » discours féministe produit par le FWAC et par d'autres groupes ne se basait pas sur la mise en œuvre de programmes universels en faveur de la promotion des droits des femmes et de leur autonomisation. Au contraire, c'est en travaillant beaucoup et en établissant des contacts quotidiens avec les femmes dont les préoccupations alimentaient le programme de responsabilisation des femmes que l'organisation augmentait le nombre de ses adhérents. Ainsi, les « femmes qui n'étaient pas des chefs d'entreprise » furent responsabilisées par une action collective soutenue qui impliquait un processus nécessitant du temps, des efforts et du travail.

Le rôle des ONG en Cisjordanie et à Gaza fut soumis à l'influence du processus de construction nationale qui débuta à la suite de la Conférence de Madrid en 1991. Je considère que la double dynamique de la construction nationale et de la NGO-isation porta à la démobilité de tous les mouvements sociaux. Le cycle limité des « projets » provoqua une fragmentation plutôt qu'une « mise en réseau durable » (selon les termes de Tarrow, 1994) qui entretient des liens réguliers entre les membres et les organisations. L'ONG-isation a également une dimension culturelle, transmettant des valeurs qui encouragent la dépendance, le manque d'autosuffisance et un nouveau type de consommation.¹⁰ L'ONG-isation est un processus qui a aussi modifié la composition des élites des mouvements féministes (Getz 1997), ce qui a

abouti, selon moi, à un glissement des relations de pouvoir. Mon étude met en lumière ce passage du « pouvoir pour » les femmes des communautés de base au « pouvoir sur » elles, exercé par la nouvelle élite.

Je suis convaincue que dans de telles circonstances, les ONG féminines et les nouveaux discours qu'elles présentèrent au public, sans rapport direct avec l'ensemble du contexte général social, économique et politique, ont pu involontairement servir à fragiliser et délégitimer la société civile, les acteurs sociaux et leurs mouvements. Le « professionnalisme » pourrait ne pas être le mécanisme approprié pour diffuser des idées sur la parité des sexes aux communautés de base ou à l'état, il a par contre servi à concentrer l'attention sur les intérêts de certaines femmes tout en leur fournissant une base de pouvoir. La professionnalisation qui fait partie du processus d'ONG-isation, pourrait bien ne pas augmenter la participation des « groupes ciblés » ou des communautés locales. « La logique de projet », peut aussi provoquer une plus grande concentration du pouvoir entre les mains des administrateurs. L'ONG-isation encourage la structure des ONG à exclure plutôt qu'à inclure. « La logique de projet » provoque une participation verticale vers le haut et non une participation horizontale vers le bas. Lorsque les donateurs sont motivés par la logique de l'efficacité de leurs fonds, les dirigeants des ONG et leur personnel peuvent être tentés de prouver leur haut niveau de « professionnalisme » et d'efficacité. La concentration du pouvoir entre les mains des administrateurs peut être contre-productive pour tirer des enseignements de l'activisme. Les ONG peuvent comme les donateurs masquer les erreurs et les écueils.

Les discours ne sont simplement faits de mots, mais plutôt de « cadres d'action collective pour les mouvements sociaux et leurs structures de pouvoir » (Snow and Bentford 1998: 198; Tarrow

10. Il arrive souvent que les publicités dans les journaux palestiniens parlent d'actions communautaires collectives, organisées par des groupes de jeunes, qui consistent à nettoyer les rues, à planter des arbres et à réaliser des peintures murales... Ces annonces sont suivies d'une petite icône mentionnant les noms des donateurs ayant financé ces projets. On remarque également que nombre d'activités des ONG ont lieu dans des hôtels de luxe qui servent des mets de luxe, distribuent des documents sur papier patiné, en embauchant des jeunes « présentables » qui aident à organiser l'événement ou l'activité, contribuant ainsi à la disparition de la vieille image de l'activiste décontracté à l'accent et à l'apparence paysanne.



CONCLUSION

1994: 122). Le « nouveau » discours utilisé par l'élite ONG, pourrait sembler discréditer les anciennes formes d'organisation et servir à coopter les organisations populaires. Le nouveau discours des ONG a été utilisé pour trouver un espace dans l'arène publique aux dépens des vieilles organisations de masse. Il faut ici se demander si ce discours prétendument « antihégémonique » est employé pour augmenter ou réduire l'activisme social

des femmes et leur pouvoir politique. Je pense que tout discours « antihégémonique » doit prendre en considération « l'ensemble de la situation historique qui comprenait à la fois les éléments structurel et superstructural » (Bobbio 1987 :89), qu'il s'agisse d'une occupation militaire en cours, d'une Autorité palestinienne impuissante, ou du pouvoir croissant des mouvements islamistes. Je ne pense pas que l'activisme des ONG agisse dans ce sens.